



Le MORVAN

MAI 1976

RÉDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

BULLETIN DE L'ACADEMIE DU MORVAN

Etude : Jacques Thévenet (L'amour d'un pays, l'amour d'un métier)
La vie de l'Académie, par le D^r Olivier, Chancelier perpétuel.
Bibliographie du Morvan : Références 1966-1974 (suite).

Le fascicule : 8 francs

Abonnement : 2 fascicules par an : 15 francs

(ACADÉMIE DU MORVAN, B.P. 44, 58120 CHATEAU-CHINON)

FAUBOULOIN

Dans le Haut-Morvan

un lieu où souffle l'esprit

DANS une clairière du haut Morvan au cœur de l'antique forêt celtique, il est une humble chapelle perdue loin des routes du tourisme et qui, depuis des siècles, a vu se rassembler des foules venues de très loin, avec le taudé de leurs misères quotidiennes, en quête d'un peu d'espérance. Une chapelle toute simple, avec des fenêtres en cintre que protège un grillage rouillé et où de vieux bouquets achèvent de tomber en poussière.

Elle est construite à la pointe d'un rocher au pied duquel deux ruisseaux se rencontrent la Reinache et la Montagne.

En sautant de caillou en caillou, l'eau chante comme un gazouillis d'oiseaux. Un gazouillis qui s'enflait naguère comme un rugissement de colère à la saison du flotage. Car c'est là, au pied du rocher qui supporte la chapelle, que passaient les bûches des forêts morvandelles qui allaient réchauffer les Parisiens.

A l'intérieur de la chapelle, une vierge toute simple, touchante de naïveté. C'est Notre-Dame de Faubouloin qui, depuis le fond des âges, a été l'objet d'une vénération dont les origines et la ferveur se perdent dans la légende.

Car il y a une émouvante légende

done fut solennellement portée en l'église de Corancy. Le lendemain, elle avait disparu. Après quelques tentatives que la légende nous raconte, on comprit que Notre-Dame de Faubouloin et les maçons commencèrent leur travail. Le lendemain, quand ils revinrent sur le chantier, ils trouvèrent leur mur détruit. Ils recommencèrent ; le lendemain, le mur était de nouveau abattu. Tant et si bien que le maître du chantier finit par lancer son marteau en l'air en demandant à Notre-Dame de Faubouloin de choisir elle-même le lieu de sa chapelle.

Il paraît que le marteau vola très loin. On le retrouva dans cette clairière perdue dans la forêt, sur le rocher où la chapelle fut bâtie.

Et c'est ainsi que, depuis le XVI^e siècle, Notre-Dame de Faubouloin voit deux fois l'an — le lundi de Pâques et le 8 septembre — les foules se rassembler à ses pieds. Deux fois l'an, la clairière habituellement silencieuse, se remplit de bruit et de prières.

L'abbé Beaulieu, qui a écrit au siècle dernier une remarquable histoire du Morvan, indique même qu'il arrivait qu'on boive un peu trop dans la clairière de Faubouloin.

On y buvait peut-être. Mais cha-

Il faut dire que là, tout près, perdue depuis des siècles dans la broussaille qui la recouvre, on trouve une antique pierre de sacrifices sur laquelle des druides ont dû célébrer de mystérieux cultes.

Là, comme en beaucoup d'autres lieux, la chrétienté a marqué du signe de la croix un culte antique que nos pères célébraient en l'honneur de quelques divinités dont ils imploraient le secours.

Et puis il y a tant de traditions dont l'origine est oubliée et dont on ne connaît plus très bien le sens !

Un rite curieux, qui se confond avec le culte des fontaines ; il s'est perpétué autour d'une source qui coule à quelques pas de la chapelle. Il y a quelques années encore, on y voyait venir de très loin des femmes qui portaient dans leur cœur une lourde inquiétude. Il y avait, en ce temps-là, beaucoup de cas de diphtérie dans le Morvan. C'était le croup. On apportait dans la fontaine de Faubouloin le linge de l'enfant malade. Si le linge flottait, la mère s'en allait reconfortée, s'il tombait au fond de l'eau, son cœur se serrait.

Il y avait, à côté de la fontaine, un arbre dont l'écorce était percée de milliers d'épingles. C'est là que les jeunes filles désireuses de

dant des siècles par des veuves qui venaient demander à la Madone de les aider à trouver un nouveau mari.

Une autre coutume se pratiquait encore au début du siècle. Avant d'accéder à la clairière de la chapelle, le chemin est coupé par un ruisseau qu'il faut traverser en sautant de pierre en pierre. Or il arrivait souvent que le prêtre qui conduisait le pèlerinage se voit arrosé d'eau que ses pèlerins ramassaient au creux de leurs sabots. Était-ce une farce ? Non sans doute, car ce lieu qui est un lieu de ferveur ne s'y prêtait guère. Probablement plutôt un rite qui, en des temps très anciens, devait conjurer quelques sorts contraires.

Maurice Barrès parlait des lieux où souffle l'esprit. La clairière de Faubouloin est-elle un de ces lieux ?

Elle reste, en tout cas, dans sa solitude, avec cette humble chapelle, avec cette Vierge naïve devant laquelle, depuis le fond des âges, tant d'angoisses sont venues s'exprimer, un lieu émouvant.

Dans son *Morvan cœur de la France*, notre ami Jean Bruley la recommande à l'attention des touristes. Elle mérite bien la visite. Elle mérite bien que le passant,

Chez les amis du Beuvray

Les Amis du Beuvray tenaient, samedi 15 mai, à l'hôtel de ville d'Autun, leur assemblée générale annuelle sous la présidence de M^e Jean Menand, vergobret des Eduens, entouré de M. Marcel Lucotte, sénateur, maire d'Autun, vice-vergobret, du secrétaire et du trésorier de l'association. On notait dans l'assistance de nombreux membres du Sénat de Bibracte, parmi lesquels plusieurs académiciens du Morvan.

M^e Menand ayant fait accepter à l'unanimité la nomination de Mme Paul Bastid, de l'Institut, comme présidente d'honneur des Amis du Beuvray, demanda à l'assemblée d'accepter sa démission de vergobret, magistrature qu'il exerce depuis plus de vingt ans. Considérant que l'oppidum de Bibracte est partagé entre les départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre, il proposa que soit observé le même équilibre pour la désignation des futurs vergobrets qui, élus pour deux ans, seraient choisis par alternance dans chacun des deux départements.

Un long échange de vues s'instaura sur ce point. M. Lucotte rappela que les Amis du Beuvray, en organisant chaque année la fête du Beuvray, sont les mainteneurs d'une tradition historique et que leur action, en même temps, vise à la protection du site naturel qu'il convient de ne pas laisser défigurer. Mais il souhaite que M^e Menand demeure encore le vergobret des Eduens. « D'abord, dit-il, parce que lorsqu'on a l'honneur et la chance d'avoir un vergobret

comme M^e Menand, on le garde ; nul mieux que lui n'est digne de le demeurer, tant par l'étendue de ses connaissances que par cette passion qu'il a toujours manifestée au Beuvray. Au surplus, quelques difficultés d'ordre intérieur ont eu pour conséquence de freiner l'activité des Amis du Beuvray, dont le recrutement s'est tari, surtout faute de sollicitation. Je demande donc à M^e Menand de surseoir à sa décision, du moins jusqu'à ce que la société se soit restructurée et étoffée. Après quoi une nouvelle assemblée générale pourra se prononcer sur la question qui nous réunit aujourd'hui ».

A l'unanimité, l'assemblée se rallie à cette proposition et désigne le bureau dont la tâche prioritaire sera de procéder au recensement des anciens membres et au recrutement de nouveaux adhérents parmi les personnes pour qui le Beuvray évoque une si belle page de notre histoire et dont le site naturel doit être préservé. Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 10 F. Des notices concernant le mont Beuvray et l'activité de la société, ainsi que des bulletins d'adhésion, seront remises aux personnes participant à la fête annuelle du dimanche 11 juillet au sommet de la vieille montagne.

L'Académie du Morvan a proposé son concours pour grouper et transmettre aux Amis du Beuvray les adhésions qui lui parviendraient (notamment de la Nièvre) et qui peuvent donc être adressées à l'Académie du Morvan, B.P. 41, Château-Chinon.

Heurs et malheurs de Voltaire à Montjeu

Simple pavillon de chasse sous les ducs de Bourgogne, Montjeu, à six kilomètres d'Autun, a une longue histoire. Après être passé en diverses mains, à Guy de Riveau au XIII^e siècle, puis au président Jeannin qui rebâtit le château en son emplacement actuel et y mourut en 1629, Montjeu appartenait, au début du XVIII^e siècle, au prince et à la princesse de Guise, dont l'une des filles, Elisabeth-Sophie, épousa en 1734, le maréchal duc de Richelieu. C'est à l'occasion de ce mariage, célébré en la chapelle du château, que nous voyons apparaître Voltaire.

Voltaire avait d'autant plus de titres à être là que ce mariage était un peu son œuvre. Il en informa ainsi l'un de ses amis, M. Formont. **J'avais mis dans ma tête de marier M. le duc de Richelieu avec Mlle de Guise. J'ai conduit cette affaire comme une intrigue de comédie, le dénouement se fera à Montjeu, près d'Autun. Il a fallu être en régie avec la noce. J'ai donc fait cent vingt lieues pour voir un homme coucher avec une femme. Ce n'était pas la peine d'aller si loin !**

C'est à l'occasion de cet événement que Voltaire composa son malicieux épithalame :

*Un prêtre, un oui, trois mots latins
A jamais fixent vos destins.
En le célébrant d'un village
Dans la chapelle de Montjeu,
Très chrétiennement je vous engage
A coucher avec Richelieu.
Avec Richelieu, ce volage
Qui va jurer par ce saint nœud
D'être toujours fidèle et sage.
Nous nous en déliions un peu !
Mais vos grands yeux noirs pleins de feu
Nous rassurent bien davantage
Que les serments qu'il fait à Dieu.
Mais vous, Madame la duchesse,
Quand vous reviendrez à Paris,
Savez-vous combien de maris
Viendront se plaindre à Votre Altesse ?
Ces nombreux cocus qu'il a faits
Mettront en vous leur espérance.
Ils diront, voyant vos attraits :
Dieux ! quel plaisir que la vengeance !
Vous sentez bien qu'ils ont raison
Et qu'il faut punir le coupable !
L'heureuse loi du talion
Est, de loin, la plus équitable.
Faut-il donc que de vos appâts
Richelieu soit l'unique maître ?
Est-il dit qu'il ne sera pas
Ce qu'il a tant mérité d'être ?
Soyez donc sage s'il le faut,
Que ce soit là votre chimère.
Avec tous les talents de plaire,
Il faut bien avoir quelque défaut !*

Cependant, une mauvaise nouvelle allait troubler le séjour de Voltaire à Montjeu et précipiter son départ. En effet, venaient de paraître, en Angleterre, ses fameuses *Lettres Philosophiques*. Elles avaient ému fortement le gouvernement de Louis XV et, en particulier, le ministre Maurepas qui, malgré les protestations véhémentes de Voltaire reniant la paternité de cet ouvrage, donna un ordre de prise de corps à exécuter sans délai. Il en chargea Pierre-Arnaud de La Briffe : **Vous ferez arrêter et conduire au château d'Auxerre, de l'ordre du roi, le sieur Arouet, dit Voltaire. Depuis huit jours, il devrait être arrêté.**

Sans doute, le sieur de La Briffe ne sut-il que trop tard où trouver Voltaire, car lorsqu'il se présenta à Montjeu, Voltaire qui, lui aussi, avait son service de renseignements, n'y était plus. Deux jours plus tôt, il était parti discrètement et, voyageant incognito en chaise de poste, avait gagné une retraite plus sûre, probablement Cirey.

En outre, Voltaire avait prêté de l'argent au prince de Guise, qui menait grand train, mais était criblé de dettes. Jamais il n'en revint la couleur...

René BARBOTTE

Il paraît qu'un beau jour — il y a de cela très longtemps — des bûcherons découvrirent, dans le tronc d'un arbre creux, cette statue de la Vierge. Ils alertèrent la population des environs et la Ma-

de soucis et d'espérances dans une atmosphère qui rappelle quelques mystérieux cultes antiques, comme s'il y avait à Faubouloin quelques très anciennes résurgences venues du fond de l'histoire.

l'arbre en invoquant Notre-Dame de la Vierge. Nous parlons plus haut des bouquets qui achèvent de se faner derrière le grillage d'une des fenêtres de la chapelle, la fenêtre côté épître. Ils ont été apportés là pen-

luee par les vapeurs d'essence, emprunte le vieux chemin, creusé par les pas des générations, qui conduit à la clairière de Faubouloin.

René PRETET.

Quelles perspectives pour l'économie morvandelle ?

Au cours d'une réunion du Comité d'études et d'aménagement du Morvan, tenue l'été dernier à Luzy, furent communiqués, d'après une statistique toute récente de l'I.N.S.E.E., les résultats du recensement démographique de 1975. Ils devaient accentuer les craintes que causait déjà l'évolution de l'économie morvandelle.

L'on pouvait, en effet, espérer avoir atteint en 1968 le creux de la vague en ce qui concerne l'exode rural. Hélas ! le phénomène s'est aggravé dans le Morvan, et les chiffres sont là, dans leur éloquence brutale : d'une statistique à l'autre, en sept ans, le Morvan a perdu 6.000 habitants.

Cette saignée concerne pour 45 % ce qu'on appelle le « solde naturel », c'est-à-dire la balance entre les naissances et les décès. Or, le chiffre des décès a été de 2.500 supérieur à celui des naissances. Et, pour 55 %, le « mouvement migratoire », où l'on voit également le chiffre des départs excéder de 3.500 celui des nouvelles installations.

En perdant ainsi 10 à 11 % de sa population, le Morvan accuse un taux de fléchissement de 1,5 %. En clair, 5 habitants, tous les deux jours, disparaissent du Morvan, où la densité de la population n'atteint même plus le seuil de 20 habitants au kilomètre carré, considéré comme un minimum indispensable. Dans certains cantons (Lucey) il n'est plus que de 14,10 au km².

Rares sont les cantons qui se maintiennent. Les moins touchés perdent entre 300 et 500 habitants, les plus atteints entre 650 et 850 (comme dans celui de Saulieu). L'exode est sensiblement plus important dans les campagnes que dans les centres, où l'on voit des villes comme Luzy enregistrer une augmentation de 43 habitants, et Château-Chinon de 58. Pour l'agglomération autunoise, la croissance est légèrement excédentaire de 730 habitants, mais notablement plus forte pour Avallon,

qui voit sa population augmenter de 1.964 habitants.

Existe-t-il des recettes pour stopper cette hémorragie qui n'est pas spécifique au Morvan, mais l'épuise cependant à un rythme alarmant ? Beaucoup de remèdes ont été proposés : actions globales concertées et efforts individuels. Les idées pertinentes ne manquent pas, mais leur application suppose, de la part des pouvoirs publics, l'octroi de crédits toujours difficiles à obtenir, et généralement insuffisants. On songe de plus en plus à jouer la carte du tourisme, car le Morvan reste la grande réserve de chlorophylle, la « zone verte » à deux heures de Paris. Peut-être une politique rationnelle du tourisme en milieu rural pourrait-elle fixer certaines activités locales (culture, commerce, artisanat) ?

Dans une intervention très écoutée, M. Bellet, ingénieur général de l'Agriculture, pouvait remarquer : **Le Morvan reste le même : c'est une région à faible densité. Les activités industrielles y sont faibles. Il convient de ne pas se faire d'illusions là-dessus. Les activités artisanales sont limitées.**

Il reste des cartes à jouer : le tourisme, l'agriculture qui demeure importante, la forêt, le parc et la proximité de l'autoroute Paris-Lyon. Rien de changé, semble-t-il.

Cependant, il y a un changement psychologique important : c'est la prise de conscience de la dégradation démographique qui s'est faite désormais.

Quelle a été jusqu'ici la politique d'aménagement ? Une politique d'aide aux métropoles, entre lesquelles il y a un désert. On en revient à une politique plus réaliste, chacun étant conscient de la limite du développement politique d'aménagement du territoire.

Quelle a été l'action du VI^e Plan ? On avait prévu des zones de reconversion qui justifiaient une action d'ensemble. Le Morvan était une de ces zones, pour laquelle une somme de 40 millions a été débloquée. Ces fonds ont été utilisés pour des équipements collectifs : eau, électricité, assainissement.

Le Morvan est une région d'agriculture extensive avec revenu à l'hectare faible. L'exploitation familiale de 10 à 30 hectares n'est plus rentable. Avec le départ des anciens, on va vers une concentration raisonnable des exploitations, donc vers une réduction de la population agricole.

Comment ira le Morvan dans l'avenir ? En dehors des villes périphériques, il conviendra de confronter trois ou quatre centres ruraux, où les services publics seront maintenus.

Il faut avoir la lucidité de dire : « On ne sauvera pas toutes les communes, mais quelques centres ». Je pense que la page est tournée, et que tous les animateurs ont compris la voie dans laquelle il faut s'engager. Sachez vous dégager des petits intérêts locaux, les problèmes du Morvan ne sont pas simples. Vous saurez vous y accrocher.

Échos et nouvelles

● Le D^r Olivier, chancelier de l'Académie du Morvan, ainsi que MM. Jean Séverin, le D^r Petit et J. Daché, ont rendu compte au conseil de chancellerie de leur visite à la galerie des Orfèvres, à Paris, où le peintre Jacques Thévenet présentait, en février dernier, une sélection de ses dernières œuvres.

● M. le D^r Petit, membre titulaire de l'Académie et du conseil de chancellerie, a remis au chancelier un acte de donation de deux tableaux de Jacques Thévenet dont il se réserve l'usufruit jusqu'à son décès : une peinture, datée de 1974, représentant le mont Beuvray, et une gouache représentant le village de Corancy, « désirant, écrit-il, que ces œuvres restent au sein de l'Académie comme un témoignage du talent de Jacques Thévenet ». Signalons que ces toiles seront exposées le 3 juillet dans la salle où se tiendra l'assemblée générale de l'Académie du Morvan.

● Autre don généreux : Mme Winter a fait don à l'Académie de deux films réalisés par son mari, M. François Winter, et qui évoquent, avec beaucoup de pittoresque et de verve, sur un fonds musical d'Arthur Honegger, la vie quotidienne de Château-Chinon voilà une cinquantaine d'années. Ces films, qui constituent une très belle réalisation du cinéma amateur, demeurent comme un témoignage vivant de ce qu'était Château-Chinon à la Belle Époque.

● La huitième biennale folklorique d'Autun aura lieu, en nocturne, le samedi 10 juillet, au théâtre romain, avec la participation des « Morvandiaux d'Autun », des « Petits Lamartiniens » de Mâcon, des groupes « Aunis et Saintonge » de Saintes, et « Lous Réolès » de la Réole, et d'un groupe de l'Europe centrale, non encore désigné, et qui se produira également le lendemain, 11 juillet, à la fête du Beuvray.

● La prochaine réunion du conseil de chancellerie se tiendra dimanche 13 juin, à 9 h 30, à Château-Chinon, ancienne mairie.

● Rappelons que l'assemblée générale annuelle de l'Académie du Morvan est fixée au samedi 3 juillet, à Château-Chinon, et sera suivie d'un déjeuner en commun. Au cours de l'assemblée, une conférence sera faite par M. le professeur Roland Martin, membre de l'Institut, sur « Les aspects politiques et sociaux de l'urbanisme dans la Grèce antique ».

A la recherche du Morvan

Sous l'égide de MM. de Vogue, de l'Académie du Morvan, Plassard, de Saulieu, membre correspondant de l'Académie du Morvan, de La Planche, de Luzy, est organisé tous les deux ans, un rallye-promenade « à la recherche du Morvan ». Cette manifestation aura lieu pour la sixième fois, le 27 juin prochain. Elle a pour objectif d'être une occasion de rapports plus étroits, voire amicaux, avec les habitants des villages et des hameaux, de faire connaître l'évolution économique des campagnes, les paysages les moins connus et souvent les plus beaux, la flore, la faune, les rivières, les lacs, de solliciter la curiosité en ce qui concerne l'histoire locale, l'art, l'archéologie.

L'Académie du Morvan, toujours prête à encourager toutes les initiatives touchant l'étude en profondeur de notre belle région, invite tous ceux qui aiment le Morvan et ont envie de le mieux connaître, à participer à ce rallye-promenade. Un membre de l'Académie la représentera officiellement lors de la remise des prix à la mairie d'Ouroux et prononcera une courte allocution.

Le départ sera donné, avec itinéraire détaillé, le dimanche 27 juin, à Lormes (Nièvre), à 13 h 30 et l'arrivée prévue à Ouroux, à 18 h 30. Pour tous renseignements concernant le programme et les inscriptions, s'adresser soit à M. Patrick de La Planche, Millay, 58170 Luzy (tél. 1), soit à M. Edmond Plassard, B.P. 4, 21210 Saulieu (tél. 1.13).

NOUS AVONS LU...

Les Cahiers du Bourbonnais et du Centre (2^e trimestre 76), publication dense et de haute tenue, toujours intéressante par la variété et la qualité de ses rubriques. Au sommaire de ce numéro : des chroniques de Jean Guittou et de Maurice Genevoix, de l'Académie française, une évocation de la vie intellectuelle en Bourbonnais au XVII^e siècle (Maxime Gaume), une évocation sur l'énigme de Louis XVII (A. Louigot), le souvenir de la baronne Vitta (G. Rougeron) et de George Sand (Hélène Fuchs), etc.

Le Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais publie une étude sur le diocèse de l'Allier de 1797 à 1802 (J. Foyet), sur les luthiers de Jonzat (G. Guillemain), l'histoire de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Jean Marini).

La Société d'Histoire naturelle du Creusot rend compte, dans son fascicule de février, de ses activités dans les domaines de l'ornithologie, la spéléologie et la géologie.

Le Groupe nivernais de recherches archéologiques (Préhistoire) expose les résultats des fouilles et prospections faites au cours de 1975 à Compièrre, dans les régions de Cosne, de La Charité-sur-Loire ou des Bardiaux, par le groupe « Haut Morvan ». Une extension de ces recherches est prévue en 1976. « Le théâtre ne serait pas une construction isolée, nous sommes en présence de trois théâtres sur la ligne Entrains, Compièrre, les Bardiaux (80 km) ; il est question d'une prospection aérienne ».

Pays de Bourgogne (2^e trimestre 76) publie une étude de G. Guenot sur le tryptique de Tassel à la cathédrale de Chalon, une autre de G. Gremaud sur les souterrains du château de Dijon, vestige d'une forteresse de Louis XI, et diverses notes sur la vie intellectuelle en Bourgogne.